

Entité de publication



Commune de Saint-Gingolph, Place de la Croix-Blanche 1, 1898 St-Gingolph

Demande d'autorisation: hôtellerie et restauration – Nicolas Pierson

Bénéficiaire de l'autorisation

Monsieur Nicolas Pierson
74500 Evian-les-Bains - France

Contenu de l'avis

Conformément aux dispositions de la Loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune de Saint-Gingolph porte à la connaissance du public que M. Nicolas Pierson, domicilié à 74500 Evian-les-Bains, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Informations sur les locaux de l'organisation concernée

Locaux et emplacement : Immeuble sis sur parcelle 3, Quai Isaac de Rivaz 1, 1898 Saint-Gingolph

Nouvelle enseigne : Le Bellevue 1898

Prestations : Vente de mets et/ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place, à emporter ou à livrer

Nouvel horaire d'exploitation : Lundi au dimanche de 09h00 à 23h00

Prise de l'activité : 1er avril 2026

Employeur : Le Bellevue 1898 Sàrl, Quai Isaac de Rivaz 1, 1898 Saint-Gingolph

Moyen de droit / Consultation

Les personnes qui auraient des observations ou des oppositions à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par pli recommandé à la commune de Saint-Gingolph, Service de la population, Place de la Croix-Blanche 1, 1898 Saint-Gingolph, dans les 30 jours à dater de la présente publication.

Point de contact

Commune de Saint-Gingolph
Place de la Croix-Blanche 1
1898 St-Gingolph

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 17.08.2026